

RHÔNE-ALPES

Population

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 144 - mai 2011

Si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la population de Rhône-Alpes augmenterait de 22,5 % entre 2007 et 2040. Au niveau des territoires de projets de la Région (CDDRA), cinq profils démographiques se dégagent selon leur attractivité et l'âge de leur population. Le vieillissement perdurerait, particulièrement dans les zones montagneuses. L'effectif des personnes de 80 ans et plus serait multiplié par 3,5 dans certains territoires. Celui des personnes en âge d'être scolarisées augmenterait aussi dans la majorité des zones.*

(* CDDRA : Contrat de Développement Durable de Rhône-Alpes.

Le périmètre de l'étude respecte les limites territoriales des CDDRA et n'épouse pas strictement celles de la région Rhône-Alpes.

Lætitia Bouchpan

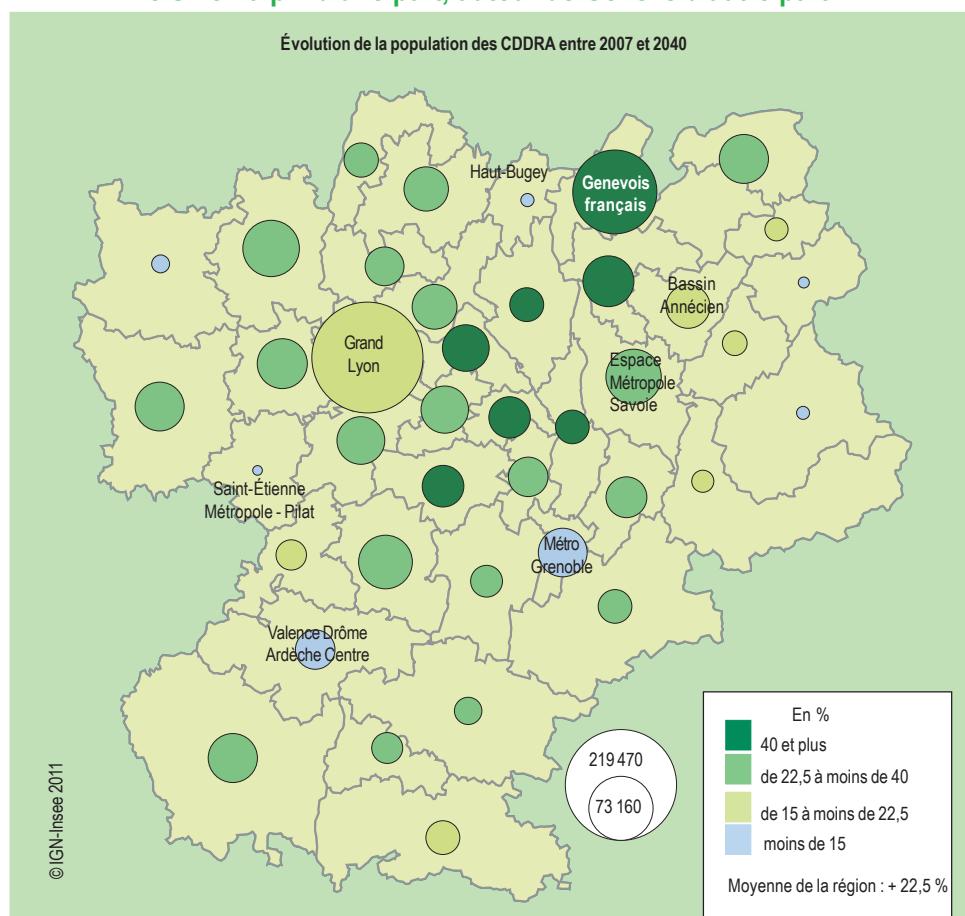
Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications », et sur le site <http://territoires.rhonealpes.fr>

Territoires de Rhône-Alpes : à l'horizon 2040, cinq profils d'évolution démographique

Selon un scénario central de projection démographique (cf. Méthodologie), la population de l'ensemble des territoires rhônalpins augmenterait de 22,5 % entre 2007 et 2040, soit moitié plus que la France métropolitaine. Cette croissance démographique créerait des besoins supplémentaires en termes d'équipements, d'établissements scolaires ou de structures d'accueil pour personnes âgées, mais aussi des

besoins accrus en logements et donc en espace constructible. En effet, la baisse tendancielle du nombre moyen de personnes par ménage amplifierait la demande déjà croissante de logements induite par l'augmentation de la population. Et l'éventuelle poursuite du développement des maisons individuelles au détriment des logements collectifs accentuerait sensiblement la consommation d'espace.

Les croissances les plus fortes se concentrent entre le Grand Lyon et le Sillon alpin d'une part, autour de Genève d'autre part



Source : Insee, Recensement de la population 2007 - Omphale 2010

Entre 2007 et 2040, les évolutions de population des territoires rhônalpins seraient très diversifiées elles s'échelonneraient de 0 à + 53 %. Saint-Étienne Métropole-Pilat connaîtrait même une très légère baisse. Les croissances les plus fortes toucheraient les territoires situés entre l'agglomération lyonnaise et le Sillon alpin. En particulier, les trois zones limitrophes Vals du Dauphiné-Nord Isère (+ 53 %) Boucles du Rhône en Dauphiné (+ 50 %) et Avant Pays Savoyard Chartreuse (+ 49 %), seraient les plus dynamiques.

moteur de cette croissance serait le solde naturel (naissances-décès) avec + 0,40 % en moyenne annuelle, tandis que le solde migratoire (arrivées-départs) ferait augmenter la population de + 0,22 % par an.

Pourtant, les migrations entre les territoires façonnaient les dynamiques territoriales davantage que la composante naturelle. En effet, avec l'arrivée aux grands âges des baby-boomers, le nombre de décès augmenterait de façon générale, réduisant la contribution du solde naturel. De leur côté, les migrations accentuerait le vieillissement de la population dans certaines zones, et le ralentiraient dans d'autres. La plupart de ces échanges migratoires auraient lieu entre territoires, au sein de la région Rhône-Alpes.

Au fil du temps, le taux de croissance serait de moins en moins important dans chacune des zones. Le plus souvent, contributions du solde naturel et du solde migratoire diminuerait toutes les deux. Neuf territoires connaîtraient une évolution atypique. La contribution du solde migratoire ne ferait que croître pour : Valence Drôme-Ardèche Centre, Une Autre Provence, le Faugigny, le Bassin Annécien, le Haut-Bugey, le Roannais, Saint-Étienne Métropole-Pilat, Tarentaise-Vanoise, et Mont Blanc.

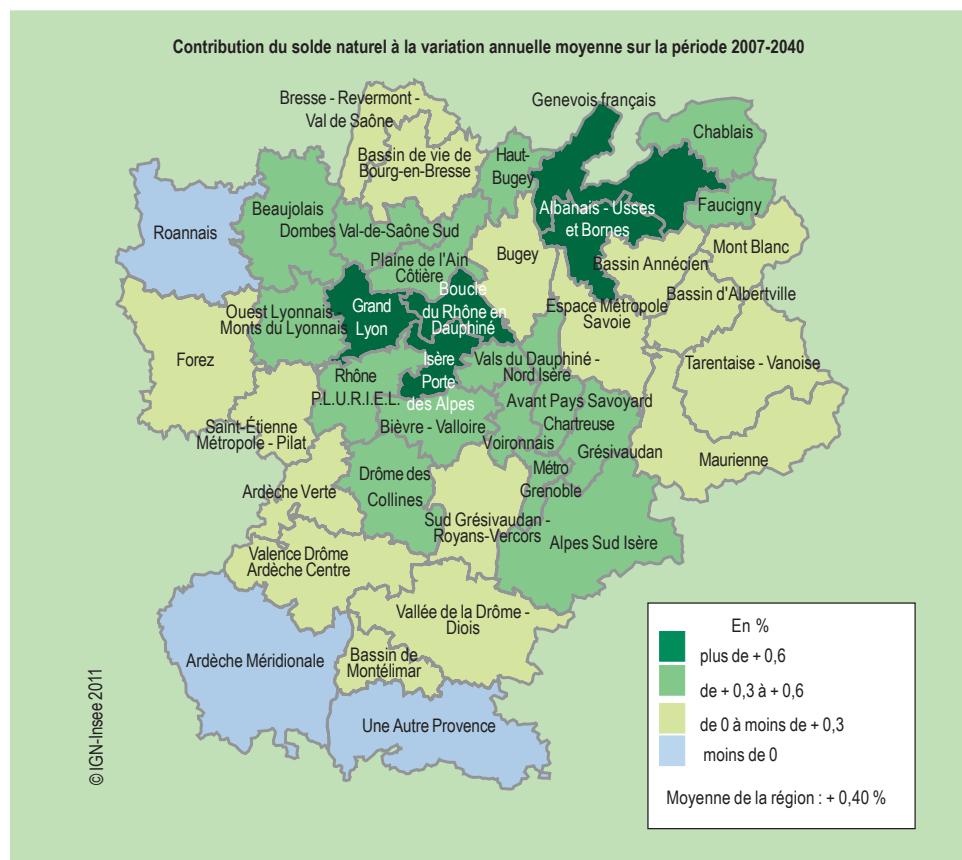
suite de l'article en page 5....

La périphérie des grandes villes connaîtrait de fortes croissances

En valeur absolue, le Grand Lyon afficherait la plus forte augmentation de population, avec 220 000 habitants supplémentaires d'ici 2040. Le seul autre territoire qui gagnerait plus de 100 000 habitants durant cette période serait le Genevois français (+ 126 000 habitants). La croissance démographique serait plus faible dans les territoires des métropoles régionales, mais très forte à leurs alentours. En particulier, la population du Genevois français dépasserait celle de Saint-Étienne Métropole-Pilat dès 2030. Au niveau des départements, la même tendance s'observerait, la population de la Haute-Savoie devançant celle de la Loire dès 2013.

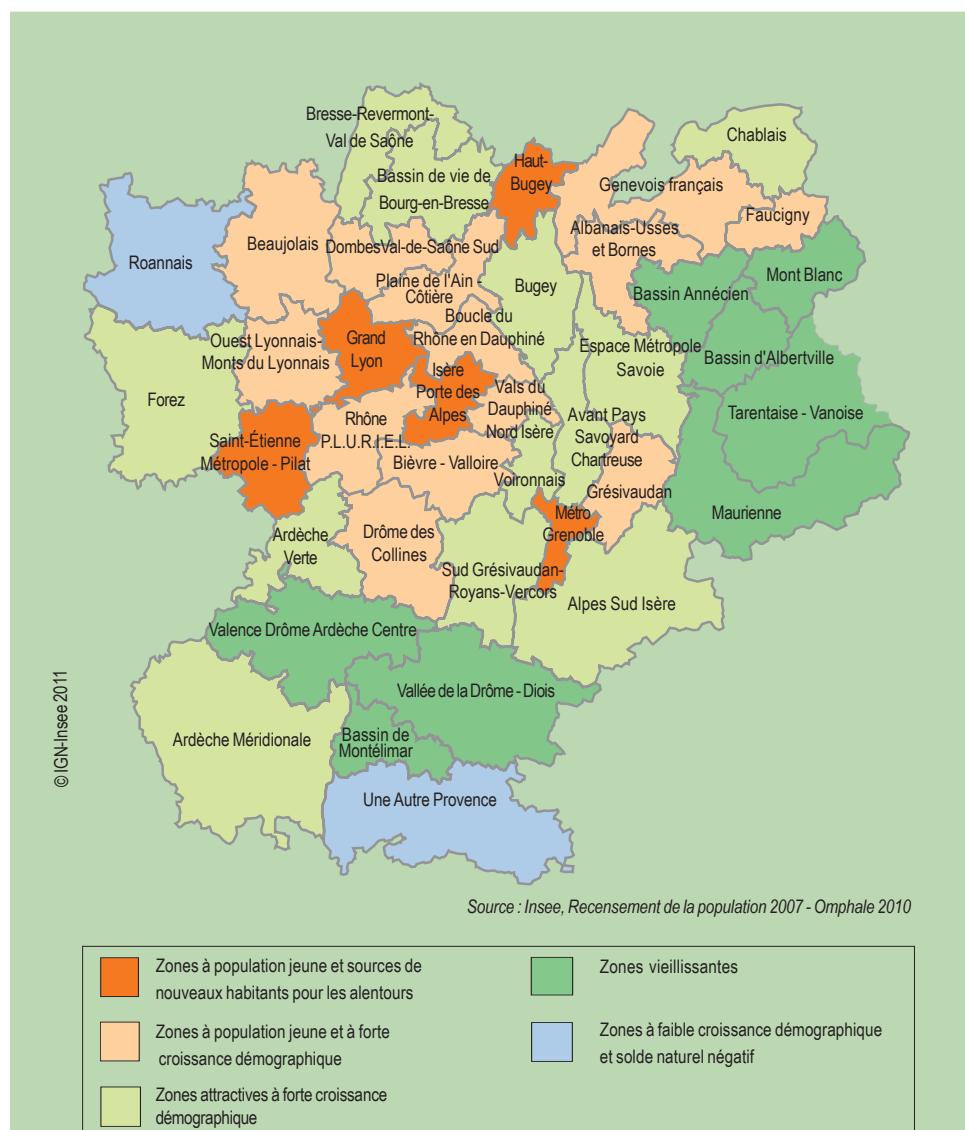
Le taux de croissance annuel moyen de la population durant la période 2007-2040 serait de 0,62 % pour l'ensemble des territoires. Le premie

Les populations jeunes du Grand Lyon et du Genevois entraîneraient un solde naturel important



Source : Insee, Recensement de la population 2007 - Omphale 2010

Cinq profils démographiques pour les quarante zones d'étude



Cinq profils d'évolution démographique entre 2007 et 2040

Cinq profils d'évolution démographique se dégagent pour les territoires entre 2007 et 2040. Ces profils sont basés sur les cinq critères suivants :

- la variation annuelle moyenne de la population,
- la contribution du solde naturel au taux de croissance annuel moyen,
- la contribution du solde migratoire au taux de croissance annuel moyen,
- la part de jeunes de moins de 25 ans en 2040,
- l'évolution, comme indice de vieillissement, du ratio du nombre de personnes de 75 ans et plus sur le nombre de personnes de moins de 20 ans.

■ Les cinq zones à population jeune et sources de nouveaux habitants pour les alentours comprennent pour la plupart une métropole régionale. Hormis Isère Porte des Alpes, elles auraient toutes une croissance moins forte que la région et un solde migratoire négatif. Dans tous ces territoires sauf à Saint-Étienne Métropole-Pilat, l'augmentation relative de la population due au solde naturel serait plus importante que pour la région. Bien que la part des jeunes diminuerait comme partout, ces territoires auraient la plus forte proportion de jeunes en 2040. La population ne vieillirait pas plus qu'ailleurs.

■ Les treize zones à population jeune et à forte croissance démographique forment pour l'essentiel une première couronne autour du Grand Lyon et d'Isère Porte des Alpes, et une autre autour de Genève. Elles se situent donc au pourtour des zones précédentes et accueilleraient des habitants venant s'installer toujours plus loin des plus grandes villes. Ces territoires connaîtraient donc une croissance démographique plus forte que la région et un solde migratoire positif. Il y aurait ici aussi une forte contribution du solde naturel, une forte part de jeunes en 2040 comparativement aux autres territoires et le vieillissement ne serait pas plus important qu'ailleurs. Le Genevois français ferait toutefois exception avec une part de jeunes plutôt faible.

■ Les douze zones **attractives à forte croissance démographique** auraient, également, une croissance démographique supérieure à celle de la région. Seule l'Ardèche Verte aurait un taux de croissance annuel moyen très légèrement inférieur à celui de la région. Leur solde migratoire contribuerait fortement à accroître leur population.

En revanche, la contribution du solde naturel et la part des jeunes en 2040 seraient faibles comparativement aux autres territoires. Ce solde naturel serait même négatif pour l'Ardèche Méridionale. Le vieillissement serait important en comparaison des autres zones, hormis en Bresse-Revermont-Val de Saône et dans l'Avant-Pays Savoyard-Chartreuse.

■ Les huit territoires **vieillissants** se situeraient dans des zones montagneuses et quelques territoires de la Drôme. Ils seraient caractérisés par un vieillissement relatif très fort et une très faible part de jeunes en 2040. Le solde migratoire serait prédominant par rapport au solde naturel, hormis dans le Mont Blanc et en Tarentaise-Vanoise, qui seraient les deux seuls territoires de ce profil à avoir un solde migratoire légèrement déficitaire en moyenne sur la période 2007-2040. Cependant, pour ces deux territoires, après une croissance continue, le solde migratoire deviendrait positif en fin de période, et prédominant par rapport au solde naturel, comme dans les autres territoires de profil vieillissant.

La croissance démographique serait plus faible que dans la région, hormis pour la Vallée de la Drôme-Diois et pour le Bassin de Montélimar qui auraient un taux de croissance annuel moyen très légèrement supérieur à celui de la région.

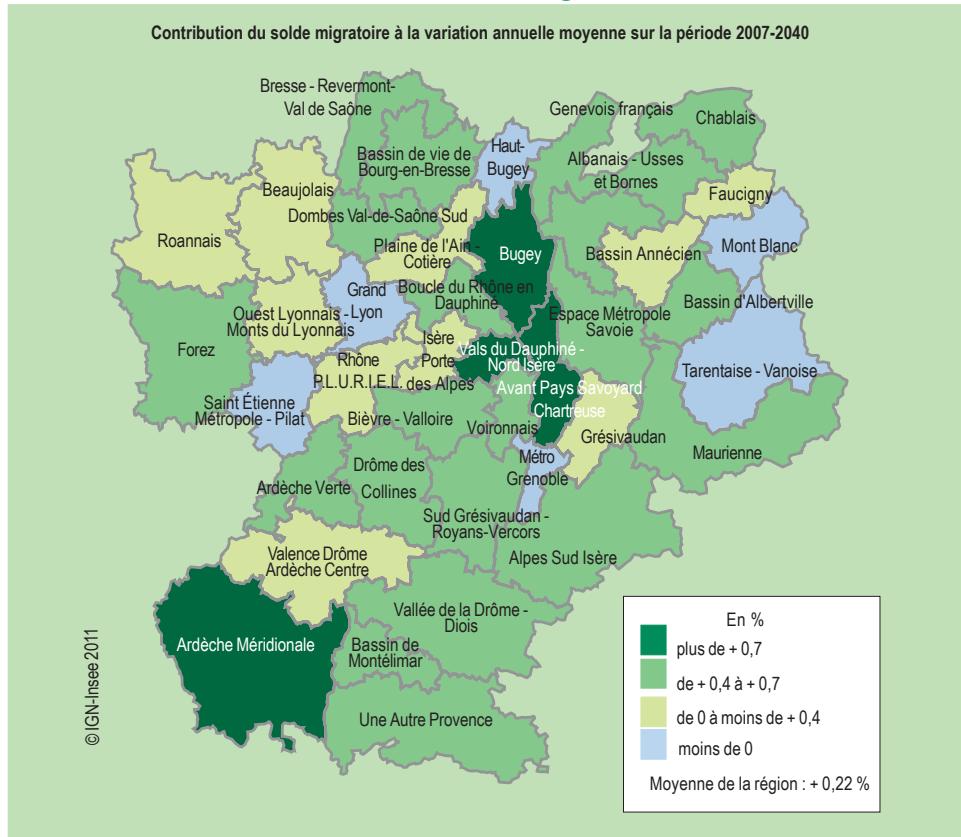
■ Enfin, deux territoires présenteraient les mêmes caractéristiques démographiques que ceux de profil "vieillissant", mais **avec un solde naturel négatif** : le Roannais et Une Autre Provence. Ces deux zones diffèrent pourtant aussi bien par leur dynamique démographique que par leur type d'économie. Le vieillissement du Roannais proviendrait principalement des mouvements migratoires des jeunes actifs vers les alentours de Roanne et de ceux des étudiants vers les pôles universitaires. La population d'Une Autre Provence vieillirait surtout du fait de l'arrivée sur le territoire de personnes âgées. Le Roannais est basé sur une économie productive tandis qu'Une Autre Provence est plutôt orientée vers une économie préexistante.

Évolution de la population des CDDRA entre 2007 et 2040

	Population 2007	Population projetée 2040	Évolution 2007-2040 (en effectifs)	Taux de variation annuel moyen 2007-2040 (en %)
Grand Lyon	1 316 700	1 536 200	219 500	0,5
Haut-Bugey	58 400	61 500	3 100	0,2
Isère Porte des Alpes	119 400	159 300	39 800	0,9
Métro Grenoble	3 97400	439 600	42 200	0,3
Saint-Étienne Métropole - Pilat	391500	389 800	-1 700	0,0
Albanais - Usses et Bornes	94 500	140 600	46 100	1,2
Beaujolais	200 300	257 100	56 800	0,8
Bièvre - Valloire	67 800	98 700	30 900	1,1
Boucle du Rhône en Dauphiné	77 100	116 000	38 800	1,2
Dombes Val-de-Saône Sud	74 600	101 400	26 800	0,9
Drôme des Collines	151 000	202 300	51 400	0,9
Faucigny	49 000	58 500	9 500	0,5
Genevois français	290 700	416 300	125 600	1,1
Grésivaudan	95 700	125 400	29 600	0,8
Ouest Lyonnais - Monts du Lyonnais	152 400	197 000	44 600	0,8
Plaine de l'Ain - Côte	117 100	153 000	35 800	0,8
Rhône PL.U.R.I.E.L.	170 400	211 000	40 600	0,6
Vals du Dauphiné - Nord Isère	57 200	87 800	30 500	1,3
Alpes Sud Isère	69 600	89 800	20 200	0,8
Ardèche Méridionale	133 600	176 600	43 100	0,9
Ardèche Verte	79 400	95 800	16 500	0,6
Avant Pays Savoyard Chartreuse	41 000	61 200	20 200	1,2
Bassin de vie de Bourg-en-Bresse	128 400	163 400	35 000	0,7
Bresse - Revermont - Val de Saône	56 200	77 100	20 900	1,0
Bugey	47 600	68 100	20 500	1,1
Chablais	121 600	164 600	43 000	0,9
Espace Métropole Savoie	225 000	279 500	54 400	0,7
Forez	171 100	213 700	42 600	0,7
Sud Grésivaudan - Royans - Vercors	59 300	77 400	18 000	0,8
Voironnais	93 400	121 300	27 900	0,8
Bassin Annécien	184 900	219 100	34 200	0,5
Bassin d'Albertville	57 400	68 300	10 900	0,5
Bassin de Montélimar	67 200	84 200	17 000	0,7
Maurienne	44 400	53 100	8 700	0,5
Mont Blanc	58 000	60 200	2 100	0,1
Tarentaise - Vanoise	51 600	54 600	3 000	0,2
Valence Drôme - Ardèche Centre	219 700	247 600	27 800	0,4
Vallée de la Drôme - Diois	55 000	68 400	13 300	0,7
Roannais	155 500	161 200	5 700	0,1
Une Autre Provence	121 100	141 500	20 400	0,5
Ensemble des territoires	6 122 400	7 497 900	1 375 500	0,6

Source : Insee, Recensement de la population 2007 - Omphale 2010

Migrations : s'installer toujours plus loin des métropoles mais hors des zones de montagne



Source : Insee, Recensement de la population 2007 - Omphale 2010

Cette particularité se retrouverait dans un premier temps pour Métro-Grenoble mais la contribution du solde migratoire finirait par décroître comme dans la majorité des territoires. Pour cinq territoires (Roannais, Saint-Étienne Métropole-Pilat, Métro-Grenoble, Tarentaise-Vanoise et Mont Blanc), le taux de croissance passerait par une courte phase d'augmentation avant de décroître comme ailleurs. Cela tiendrait à un solde migratoire augmentant plus vite dans les premières années que le solde naturel ne diminuerait.

Les territoires diversement touchés par le vieillissement

Le vieillissement de la population concernera tous les territoires d'ici 2040. La part des personnes de moins de 25 ans baisserait en moyenne de 3,6 points alors que celle des personnes âgées de 65 ans et plus augmenterait de 10,4 points. Le territoire du Mont Blanc enregistrerait les variations extrêmes : respectivement - 6 points et + 14,5 points.

En 2040, malgré la baisse de la part des moins de 25 ans, les quatre territoires ayant la plus grande part de jeunes resteraient les mêmes qu'en 2007. Il s'agirait de Métro-Grenoble (33 %), suivie par Isère Porte des Alpes, le Grand Lyon et Dombes Val-de-Saône Sud. Saint-Étienne Métropole-Pilat serait le territoire où la part des jeunes diminuerait le moins entre 2007 et 2040 ; il ferait également partie, en 2040, des territoires ayant la plus forte part de jeunes.

L'Ardèche Méridionale resterait le territoire le plus âgé avec 33 % de personnes de 65 ans ou plus. Il serait suivi d'Une Autre Provence et du Roannais, territoires déjà parmi les plus âgés en 2007. Chacune de ces zones aurait, en 2040, pratiquement autant de personnes âgées de 75 ans ou plus que de moins de 20 ans. Il y en avait deux fois moins en 2007.

Les dix territoires les plus touchés par le vieillissement seraient, outre les trois déjà cités : Mont Blanc, Tarentaise-Vanoise, le Bassin Annécien, le Bassin de Montélimar, le Bassin d'Albertville, Vallée de la Drôme-Diois, Valence Drôme-Ardèche Centre, et la Maurienne.

La baisse de la part des jeunes dans la population ne signifie pas pour autant une baisse du nombre de jeunes, du fait de la hausse globale de la population. Notamment, pour les trois quarts des territoires, le nombre de personnes en âge d'aller au lycée augmenterait, nécessitant ainsi la création de nouveaux établissements.

Entre 2007 et 2040, le nombre d'habitants âgés de 16 à 18 ans progresserait de moitié dans le Vals du Dauphiné-Nord Isère et de 3 500 individus environ dans le Genevois français. Seuls dix territoires auraient un effectif constant ou en baisse pour cette tranche d'âge.

Une incidence forte sur les infrastructures

Des structures d'accueil ou d'aide à domicile supplémentaires pour les personnes âgées devraient également être créées pour accompagner la hausse générale du nombre de personnes de 80 ans et plus. En 2040, ils seraient 2,6 fois plus nombreux qu'en 2007 dans la région et jusqu'à 3,5 fois plus nombreux dans le territoire Albanais-Usses et Bornes. La zone où cette tranche d'âge augmenterait le plus en effectif serait le Grand

Lyon avec près de 100 000 personnes supplémentaires. Enfin, dans sept zones, il y aurait moins de personnes âgées de 25 à 60 ans en 2040 qu'en 2007, donc moins de personnes en âge d'être actives. C'est le cas du Haut-Bugey, du Roannais, de Saint-Étienne Métropole-Pilat, de la Tarentaise-Vanoise, du Mont Blanc, d'Une Autre Provence et de Valence Drôme-Ardèche Centre.

Méthodologie :

Le zonage utilisé dans cette étude correspond aux **Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes** (CDDRA). Chacun de ces contrats est signé entre la Région et un des 45 territoires délimités par une volonté de mener un projet global de développement. Les projets de territoires ainsi soutenus traitent d'aspects d'ordre économique, social et environnemental, dans une perspective de développement durable.

Trois territoires dépassent les limites régionales :

- Une Autre Provence (26 communes hors Rhône-Alpes),
- Le Forez (10 communes hors Rhône-Alpes),
- L'Ardèche méridionale (une commune hors Rhône-Alpes).

Ils ont été pris en compte intégralement dans le cadre de cette étude.

Les projections démographiques sont réalisées à partir des données du recensement par sexe et âge de la population au 1^{er} janvier 2007 à l'aide de l'outil de projection Omphale 2010. Ce dernier permet de prendre en compte des paramètres de fécondité, de mortalité et de migration. Les projections sont produites selon un pas quinquennal et sont ensuite annualisées. **Le scénario utilisé, dit "central"**, repose sur les hypothèses suivantes :

- La fécondité de chaque territoire est maintenue à son niveau de 2007,
- La mortalité de chaque territoire évolue parallèlement à une tendance nationale,
- Les quotients migratoires entre les différents territoires, calculés entre 2000 et 2009, sont maintenus constants sur toute la période de projection. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, le solde migratoire externe est ventilé au prorata du nombre d'immigrants de l'étranger par zone.

Les projections ne peuvent pas s'assimiler à des prévisions : elles décrivent comment évoluerait la population selon les hypothèses du scénario retenu.

Pour réaliser des projections de qualité satisfaisante, certains territoires ont été regroupés. Il s'agit des zones de moins de 30 000 habitants et de certains territoires ayant entre 30 000 et 50 000 habitants. Les projections ont ainsi été effectuées sur un nombre total de **quarante territoires d'étude**. Les regroupements effectués sont :

- Le Pilat avec Saint-Étienne Métropole,
- L'Albanais avec Usses et Bornes,
- Le Diois avec la Vallée de la Drôme,
- Royans-Vercors avec Sud Grésivaudan,
- Les Monts du Lyonnais avec l'Ouest Lyonnais.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphicann

Dépôt légal n° 1004, mai 2011

© INSEE 2011 - ISSN 1763-7775

Pour en savoir plus :

- "Population des territoires ligériens : des dynamiques différentes, mais des destins liés", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 142, avril 2011.
- "Territoires rhônalpins : un équilibre à trouver entre attractivité métropolitaine, résidentielle et touristique", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 138, février 2011.
- "Rhône-Alpes à l'horizon 2040 : 7,5 millions d'habitants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 135, décembre 2010.
- "Savoie : plus de 480 000 habitants à l'horizon 2031", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 132, septembre 2010.